

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 10 septembre 2018

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le dixième jours(10) de septembre deux mille dix-huit (2018) à 19 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	absent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Six (6) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-09-270-2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Séance régulière du 6 AOÛT 2018
 - 3.2. *Séance extraordinaire du 27 AOÛT 2018
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
 - 4.1. Ratification des déboursés du 1^{er} au 31 août 2018 et approbation des comptes.
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Commandite pour le « Concours de Labour 2018 »
 - 5.2. *Dépôt lettre du comité « Sur le Chemin de l'École »
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Rétrocession du lot 4 985 525, autorisation de signature devant Marie Josée Raymond, notaire de l'étude Coté, Ouellet, Thivierge
 - 6.2. Dépôt des dépenses et revenus biennuel de l'année 2018
 - 6.3. Règlement #52-12 «relatif à la tarification et la location des biens, des services et des activités municipales» mise à jour / adoption
 - 6.4. Modification au contrat de l'employé #3200
 - 6.5. Dépôt du PAARM 2018/2019 pour la rue Leclerc
 - 6.6. Modification de la résolution 2016-10-245.6.3 du dernier paragraphe

- 6.7. Permanence de monsieur Rémy Beaulieu au poste de préposée à la voirie
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie – Rapport du mois d'août 2018
 - 7.2. Paiement au prorata du service de Gestion du service d'incendie de Rivière-du-Loup de l'année 2018
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1. Aménagement d'une partie du cadastre 4 984 545 dont la dépense sera imputé au # 02-610-00999 du grand livre.
 - 8.2. Dépôt du devis de déneigement pour les trottoirs pour trois (3) ans plus une (1) année d'option
 - ~~8.3. Autorisation de signature au contrat d'entretien des trottoirs pour les années 2019, 2020, 2021 plus une (1) année optionnelle~~
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - Aucun
- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Permis – Rapport mensuel du mois d'août 2018
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel d'août 2018
 - 11.2. Résumé de la rencontre du comité de pilotage de la politique familiale municipale
 - 11.3. Retrait du comité de pilotage de la politique familiale municipale de madame Lizelle Ouellet pour des raisons personnelles
 - 11.4. Admission de monsieur Pascal Morin, représentant du Centre Jeunes de Cacouna au sein du comité de pilotage de la politique familiale municipale
 - 11.5. *Autorisation de signatures par madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale pour soutenir la Corporation de Cacouna
- 12. FINANCES
 - 12.1. Parc Nicolas-Riou, éoliennes redevances
 - 12.2. Refinancement d'un montant de 126 400 \$ relatif à un emprunt échéant le 18 décembre 2018
 - 12.3. Déboursés mensuels pour la construction du Centre Communautaire de Cacouna
 - 12.4. Lettre attestant le début des travaux sous le devis présenté pour la construction du Centre Communautaire de Cacouna adressée à Marcel Charest et Fils Inc.
- 13. AFFAIRES JURIDIQUES
 - Aucun
- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil – mardi le 2 octobre 2018 à 19 h 30
- 15. AFFAIRES NOUVELLES
 - 15.1 Achat d'une plante en remerciement des efforts et de la ténacité démontrée par notre mairesse madame Ghislaine Daris pour l'aboutissement du projet du Centre Communautaire de Cacouna.
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-09-271-3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 6 août 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

2018-09-271-3.2

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2018

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session extraordinaire du 27 août 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2018-09-272-4.1

4.1 Ratification des déboursés du 1^{er} au 31 août 2018 et approbation des comptes

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Monsieur Rémi Beaulieu se retire du point.

QUE les comptes pour la période du 1^{er} au 31 août 2018 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 93 916,63 \$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

2018-09-273-5.1

5.1 Commandite pour le « Concours de Labour 2018 »

CONSIDÉRANT l'activité prévue au calendrier 2018 du « Concours de Labour »;

Il est proposé par Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil octroie un montant de 75 \$ pour l'activité qui se déroulera le 30 septembre 2018 dont le chèque sera émis au nom de *Concours de Labour*.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-09-274-6.1

6.1 Rétrocession du lot 4 985 525, autorisation de signature devant Marie Josée Raymond, notaire de l'étude Côté, Ouellet, Thivierge

CONSIDÉRANT la rétrocession acceptée;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise madame Ghislaine Côté Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale, à signer tous les documents relatifs à la rétrocession devant notaire au nom de la municipalité de Cacouna dans ce dossier.

2018-09-275-6.2

6.2 Dépôt des dépenses et revenus biannuel de l'année 2018

CONSIDÉRANT l'obligation de déposer devant les membres élus de cette assemblée un rapport biannuel des finances de la municipalité;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil certifie avoir pris connaissance des dépenses et des revenus au 6^e mois de l'année 2018 par rapport aux prévisions budgétaires et acceptent le dépôt du rapport par la secrétaire trésorière, Madame Carole Pigeon.

2018-09-276-6.3

6.3 Règlement #52-12 relatif à la tarification et la location des biens, des services et des activités municipales mise à jour pour adoption

CONSIDÉRANT que motion a été déposée le 10 juillet 2018 en séance régulière de la refonte de ce règlement;

CONSIDÉRANT que lecture devant publique a été faite par monsieur Bruno Gagnon;

CONSIDÉRANT que monsieur Bruno Gagnon est absent à cette séance;

Le point est reporté à la prochaine réunion régulière du conseil c'est-à-dire le 2 octobre 2018.

2018-09-277-6.4

6.4 Modifications au contrat de l'employé #3200

ATTENDU que certains termes ne sont pas explicites tant qu'aux tâches à effectués;

ATTENDU que la description du temps travaillé ou de la disponibilité pour du temps supplémentaires n'est pas assez explicite dans ledit contrat;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'un adenda est ajouté au contrat avec les spécifications suivantes :

f) Faire le classement de tous les documents déposés par la directrice générale ou par la mairesse ou toutes autres personnes qui aura été dirigées vers l'employé pour ce service par la directrice générale;

QU'un ajustement à la description du point « c » est fait à savoir :

c) Assister la directrice générale dans les tâches qu'elle confie à l'employé de quelque nature qu'il soit, comprenant que la demande d'aide de quiconque vers l'employé cité en titre doit passer par l'acceptation et l'autorisation de la directrice générale;

QUE l'employé doit prévoir :

Être en poste le jeudi de 8 h 30 à midi et de 12 h 30 à 16 h 00 et le vendredi 8 h 30 à 11 h 30 en plus de son horaire normal de travail.
Les dates sont connues lors du dépôt du règlement de perception des taxes de chaque années;

QUE l'employé comprend :

Qu'en cas d'urgence ou autres moments jugés nécessaire par la direction, il devra faire en sorte de se libérer de ses obligations personnels pour accommoder l'employeur pour du temps supplémentaires non prévu à l'agenda.

6.5 Dépôt du PAARM 2018/2019 pour la rue Leclerc

Le programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration. Pour lequel nous avons demandé de l'aide financière concernant la rue Leclerc, est accepté et un montant de 5 000 \$ est accordé échelonné sur trois années budgétaires.

2018-09-278-6.6

6.6 Modification de la résolution 2016-10-245-6.3 du dernier paragraphe

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Cacouna modifie entièrement le dernier paragraphe de la résolution non 2016-10-245-6.3 par le texte suivant :

QUE le conseil autorise madame Ghislaine Côté Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale, à signer un acte notarié dans lequel la municipalité cède à Bernard Dionne le terrain où est située une ancienne citerne, soit le lot numéro 4 985 138 du cadastre du Québec.

2018-09-279-6.7

6.7 Permanence de monsieur Rémy Beaulieu au poste d'employé municipal adjoint / journalier

ATTENDU que la période d'essai s'est terminée le 14 août 2018;

CONSIDÉRANT le travail accompli satisfaisant à la connaissance de son supérieur et du conseil municipal;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE monsieur Rémy Beaulieu est considéré comme employé à temps plein pour la municipalité de Cacouna;

QU'une allocation, pour des bottes de travail, au montant de 100 \$ est accordée annuellement sur présentation de facture et fait dorénavant partie intégrante du contrat original;

QU'un ajustement du taux salarial est autorisé pour un montant total de 18 \$ / heure au lieu de 17 \$ / heure et ce à compter de l'adoption de cette résolution et fait partie intégrante au contrat original avec l'indexation annuelle de l'IPC;

QUE le contrat est indexé au 31 décembre de chaque année tel que stipulé à la copie originale.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie – Rapport août 2018

Dépôt du rapport du service incendie du mois d'août 2018.

2018-09-280-7.2

7.2 Paiement au prorata du service des Gestion d'Incendie de Rivière-du-Loup

ATTENDU l'entente de service en ce qui concerne la gestion du service d'incendie de Cacouna par le service d'incendie de Rivière-du-Loup;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le paiement au prorata de l'entente originale pour la période de l'année 2018 au montant de 8 500 \$ soit émis immédiatement.

8. TRAVAUX PUBLICS

2018-09-281-8.1

8.1 Aménagement d'une partie du cadastre 4 984 545 dont la dépense sera imputée au compte de GL #02 610 00999

CONSIDÉRANT que la partie à gazonnée n'était pas explicite tant qu'à sa grandeur et son emplacement;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Cacouna procède à la correction de l'emplacement par sa main-d'œuvre en entente entre les deux parties.

2018-09-282-8.2

8.2 Dépôt du devis de déneigement pour les trottoirs pour trois (3) ans plus une année (1) d'option

ATTENDU l'échéance du dernier contrat de déneigements des trottoirs;

CONSIDÉRANT qu'un devis a été déposé le 27 août 2018 sur SEAO par invitation;

CONSIDÉRANT que deux soumissionnaires ont soumissionné pour un montant sans les taxes décrits en les termes suivants :

Hugues Guérette pour un montant de 74 923 \$ plus une année d'option à 24 998 \$

Et

2436-7385 Québec Inc pour un montant de 72 000 \$ plus une année d'option à 24 500 \$

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la soumission de de la compagnie 2436-7385 Québec Inc. dont monsieur Doris Pelletier est président, aux montants suivants :

2018-2019	23 500 \$
2019-2020	24 000 \$
2020-2021	24 500 \$
Option	24 500 \$

QUE ce conseil autorise les paiements différés en novembre, décembre, janvier, février, mars, avril de paiement égaux par entente échelonnée payable au mois;

QUE ce conseil est informé qu'un chèque visé au montant de 8 278,20 \$ est laissé en dépôt par la firme comme compensation de la retenue afin de garantir les réparations des bris possible pendant l'exécution du travail;

QUE ce conseil autorise madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale à signer le contrat au nom de la municipalité de Cacouna sous réserve de conformité au devis.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun point

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel du mois d'août 2018

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois d'août 2018 sont déposés au conseil pour information générale.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel du mois d'août 2018

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois d'août 2018 est déposé au conseil pour information générale.

11.2 Dépôt du résumé de la rencontre du comité de pilotage de la politique familiale municipale de Cacouna

Lecture

11.3 Retrait du comité de pilotage de la politique familiale municipale de madame Lizelle Ouellet pour des raisons personnelles

Information à transmettre

2018-09-283-11.4

11.4 Admission de monsieur Pascal Morin, à titre de représentant du Centre Jeunes de Cacouna au sein du comité de pilotage de la politique familiale municipale de cacouna

CONSIDÉRANT l'importance que les jeunes soient représentés au sein de la politique familiale municipale;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la candidature de monsieur Pascal Morin soit acceptée à ce comité.

2018-09-284-11.5

11.5 Autorisation de signatures par madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale à la Corporation de Développement de Cacouna

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE mesdames Ghislaine Daris et Carole Pigeon signent les formulaires Canadien du Patrimoine confirmant le soutien de la municipalité pour la Corporation de Développement de Cacouna;

QUE la municipalité soutien par une confirmation d'appui la Corporation de Développement de Cacouna en ce qui a trait au Festival « Deux Nations, Une Fête, 2018 »

12. FINANCES

12.1 Dépôt, Parc Nicolas-Riou, éoliennes / redevances

Lecture

2018-09-285-12.2

12.2 Refinancement d'un montant de 126 400 \$ relatif à un emprunt échéant le 18 décembre 2018

ATTENDU l'échéance au 18 décembre 2018 de l'emprunt portant le numéro PR-6 numéro de règlement 62-13 en regard avec la rue du Quai et qu'un renouvellement est nécessaire pour un prêt de 126 400 \$;

CONSIDÉRANT que le montant à renouveler excède le montant permis par la loi 122;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, secrétaire trésorière sont autorisées à négocier une entente avec un partenaire financier au taux le plus bas et à signer tous les documents relatifs à l'emprunt (03 21000 008);

QUE les frais d'intérêts (02 92109 840) seront prélevés à même le fond de roulement et que dans ces conditions un règlement d'emprunt n'est pas nécessaire;

QU'une date d'ouverture des soumissions par le STEFE est prévue pour le 4 décembre 2018 à 10 h 00;

QUE madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à faire le suivi sur le portail du MAMOT dans le programme STEFE.

2018-09-286-12.3

12.3 Déboursés mensuels pour la construction du Centre Communautaire de Cacouna

ATTENDU que le début des travaux du Centre Communautaire de Cacouna débute en ce jour;

ATTENDU que selon le contrat entre l'entrepreneur et la municipalité des ententes de paiements ont été accordées;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la facturation aura été vérifiée par Atelier5 avant d'être soumise à la municipalité de Cacouna;

QUE les paiements seront adoptés à chaque séance du conseil avec explication;

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Carole Pigeon, secrétaire-trésorière sont autorisées à signer les déboursés qui seront prélevés dans le numéro de grand-livre #23 08000 000 Centre des Loisirs;

QUE les virements du compte épargne vers le compte régulier, pour permettre les paiements des factures, seront effectués par la signature électronique de madame Daris lorsque les dépenses sont approuvées.

2018-09-287-12.4

12.4 Lettre attestant le début des travaux sous le devis présenté pour la construction du Centre Communautaire de Cacouna adressée à Marcel Charest et Fils Inc.

CONSIDÉRANT la décision de ce conseil en ce qui concerne la construction du Centre Communautaire de Cacouna

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE débute immédiatement le 10 septembre 2018 les travaux de construction par Marcel Charest et Fils Inc., à la demande unanime de ce conseil, sans attente.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun point

14. **INFORMATIONS**

14.1 Prochaine réunion du conseil – mardi le 2 octobre 2018 à 19 h 30

15. **AFFAIRES NOUVELLES / VARIA**

2018-09-288-15.1

15.1 Achat d'une plante en remerciement des efforts et de la ténacité démontrés par notre mairesse, madame Ghislaine Daris, à l'aboutissement du projet du Centre Communautaire de Cacouna.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'une dépense de 300 \$ maximum est autorisée par ce conseil pour l'achat d'une plante représentative de la ténacité que madame Ghislaine Daris a eu pendant toute les procédures qui entourent l'élaboration et le début des travaux du Centre Communautaire de Cacouna;

QUE cette dépense sera imputé au compte de grand livre # 02 70150 629.

16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun

17. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2018-09-289-17.1

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 8 h 47 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
maresse

Carole Pigeon
directrice générale
